

Août 2020



SÉLECTION DE SITES DU CVCFG/ZAHABU SAFI

PROCESSUS – NOTE EXPLICATIVE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le projet pour l'or commercialement viable et sans conflit (CVCFG) financé par USAID, également connu localement sous le nom de projet «Zahabu Safi» est une initiative de croissance économique, de cinq ans, mise en œuvre en République Démocratique du Congo (RDC), qui s'appuie sur les récents succès obtenus grâce aux initiatives financées par des bailleurs pour exporter à grande échelle de l'or produit de manière responsable à des acheteurs de bijoux en Amérique du Nord et en Europe.

Mis en œuvre par Global Communities (US) en partenariat avec Levin Sources (UK), le CVCFG apporte des compétences et une expertise uniques pour relever les défis et tirer parti des opportunités au sein de la chaîne d'approvisionnement en or artisanal.

Zahabu Safi a développé un processus de sélection de sites robuste et en plusieurs étapes qui documente et fournit une base d'éléments objectifs sur la manière et les raisons pour lesquelles les décisions sont prises d'investir les ressources du projet dans certains sites et coopératives à travers le programme CVCFG. Il s'appuie sur l'expérience des précédents programmes de production et d'approvisionnement ASM responsables en RDC.

Le processus de sélection des sites est composé de trois phases séquentielles:

- **Phase 1:** Sélection de sites de haut niveau

En reconnaissance des données existantes disponibles sur les sites d'exploitation minière aurifère artisanale et à petite échelle en RDC – le résultat d'efforts historiques et continus des acteurs publics, privés et de la société civile – le processus de sélection de sites a commencé par un premier examen documentaire des données publiques disponibles des sites du Nord et du Sud Kivu, Maniema et Ituri. Sur base de ces données, une liste sélective de sites a été élaborée tenant compte du potentiel des sites à être intégrés dans les activités du programme. Cette évaluation reposait sur divers facteurs, notamment: conflit et sécurité, statut juridique, droits de l'homme et production / accessibilité.

- **Phase 2:** Évaluations des sites et des systèmes de marché

Reconnaissant la nécessité de mettre à jour les ensembles de données figurant sur la liste sélective de sites, ainsi que les faiblesses de fonder les décisions d'investissement du programme sur des ensembles de données existants et limités, le consortium entreprend des évaluations des sites et des systèmes de marché sur les sites sélectionnés, dirigées par des partenaires du programme en matière de diligence raisonnable et de traçabilité: RCS Global et BetterChain.

- **Phase 3:** Notation et sélection

La troisième phase du processus de sélection de site est composée de deux éléments: (a) la notation de la performance des sites et des coopératives qui y travaillent conformément à des critères de notation prédéterminés objectifs à l'aide d'une **Fiche de Sélection de Sites**, et (b) sélection des sites à intégrer dans le projet par le biais d'une **Réunion de Concordance de Sélection de Sites**.

INTRODUCTION

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) est un moteur important de l'économie de la RDC avec de nombreuses communautés de l'est du pays qui dépendent du secteur ASM pour leurs moyens d'existence.

Bien que diverses réglementations nationales, régionales et internationales aient été mises en place contre le commerce illégal des minerais de conflit, plus de 80% de l'or ASM produit en RDC est exporté illicitement.

L'or, en particulier, continue d'alimenter les conflits dans l'est de la RDC.

Le projet de l'or commercialement viable et sans conflit (CVCFG) financé par USAID, également connu localement sous le nom de projet «Zahabu Safi» est une initiative de croissance économique, de cinq ans, mise en œuvre en République Démocratique du Congo (RDC), qui s'appuie sur les récents succès obtenus grâce aux initiatives financées par des bailleurs pour exporter à grande échelle de l'or produit de manière responsable à des acheteurs de bijoux en Amérique du Nord et en Europe.

Mis en œuvre par Global Communities (US) en partenariat avec Levin Sources (UK), le CVCFG apporte des compétences et une expertise uniques pour relever les défis et tirer parti des opportunités au sein de la chaîne d'approvisionnement en or artisanal.

La chaîne d'approvisionnement en or ASM est confrontée à des défis à la fois en amont et en aval et s'appuie sur les ressources des bailleurs pour remédier aux faiblesses persistantes de la chaîne. Zahabu Safi adoptera une approche des systèmes de marché pour pousser la chaîne d'approvisionnement vers la durabilité et l'échelle en:

1. **Augmentant la demande et le co-investissement dans l'or ASM de source responsable de l'est de la RDC.** Le CVCFG mènera des activités pour accroître la réputation, la visibilité et disponibilité d'or de source responsable de l'est de la RDC qui respecte les exigences de diligence raisonnable de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL) et de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) pour des chaînes d'approvisionnement en minerais responsables;
2. **Augmentant le volume des exportations d'or ASM de source responsable en provenance de l'est de la RDC** en renforçant la capacité des acteurs de la chaîne d'approvisionnement en amont et intermédiaires à adhérer à des activités de traçabilité responsables de la chaîne d'approvisionnement et se conformer aux directives de diligence raisonnable de l'OCDE; et
3. **Améliorant la viabilité commerciale des coopératives aurifères ASM** grâce à des formations participatives et ciblées pour assurer la rentabilité et la longévité grâce à des liens commerciaux responsables, une meilleure gestion des membres et des structures de bonne gouvernance mises en place pour promouvoir les impacts positifs sur les communautés ASM.

SÉLECTION DE SITES

Le processus pour sélectionner là où nous investirons les ressources initiales du projet pour promouvoir et faciliter l'approvisionnement responsable est extrêmement important, car il a des implications sur la capacité du projet à «ne pas nuire », ni causer ou contribuer à un conflit, ainsi que respecter la stricte diligence raisonnable des acheteurs internationaux et les exigences de conformité de l'approvisionnement. Pour ces raisons, **Zahabu Safi a développé un robuste processus de sélection de sites en plusieurs étapes qui**

documente et constitue une base objective d'éléments sur comment et pourquoi les décisions sont prises pour investir les ressources du projet dans certains sites et coopératives dans le programme CVCFG. Il s'appuie sur l'expérience accumulée des précédents programmes de production et d'approvisionnement ASM responsables en RDC.

Cette note décrit le processus de sélection de sites, fournissant des détails sur les étapes clés et de la documentation pertinente qui sera mise à la disposition des parties prenantes du projet pour justifier les décisions de sélection de sites.

Il s'agit d'une partie essentielle de la diligence raisonnable du projet et de l'atténuation des risques. Il fournira en outre une base de référence par rapport à laquelle certains éléments de la performance des coopératives peuvent être évalués et l'impact de l'engagement du projet évalué. Ce sera également un outil clé pour impliquer et rassurer les acheteurs potentiels d'or soutenu par le projet.

Le processus de sélection de sites est composé de trois phases séquentielles:

- **Phase 1:** Sélection de sites de haut niveau
- **Phase 2:** Évaluations des sites et des systèmes de marché
- **Phase 3:** Notation et sélection

La phase I du processus a été lancée au T1 de l'année 2 du projet CVCFG, avec des visites de sélection initiale de sites débutant au T2. En tant que résultat de la phase 3, le processus se terminera par la sélection d'un quorum initial des sites à la fin du T4 de l'année 2.

Suite à cette sélection initiale de sites, le projet évaluera les sites potentiels de façon continue, suivant la séquence des activités menées dans les phases 1 à 3. Cela permettra de (a) compléter les sites initiaux du projet étant donné le désir de faire évoluer les activités du projet dans les années 3 à 5 et / ou (b) fournir des sites alternatifs pour remplacer les sites existants du projet s'ils ne démontrent pas de progrès significatifs et mesurables nécessaires pour répondre aux demandes des acheteurs.

Une fois sélectionnés, les travaux en cours sur les sites comprendront:

- Une évaluation de l'économie politique des zones autour des sites, fournissant une base de référence pour le projet, qui sera mise à jour tous les 6 mois.
- Renforcement continu de la capacité des coopératives pour améliorer leurs opérations et la gouvernance.
- Surveillance continue de sites effectuée par des partenaires d'appui en matière de diligence raisonnable et de traçabilité, qui fournira des informations quant aux indicateurs de performance convenus.

Les phases 1 à 3 du processus de sélection de sites sont décrites plus en détail ci-dessous.

PHASE UN: SÉLECTION DE SITES DE HAUT NIVEAU

En reconnaissance des données existantes disponibles sur les sites d'exploitation minière aurifère artisanale et à petite échelle en RDC – le résultat d'efforts historiques et continus des acteurs publics, privés et de la société civile – le processus de sélection de sites a commencé par un premier examen documentaire des données publiques des sites du Nord et du Sud Kivu, Maniema et Ituri. Sur base de ces données, une liste sélective de sites a été élaborée tenant compte du potentiel des sites à être intégrés dans les activités du programme. Cette évaluation reposait sur divers facteurs, notamment: conflit et sécurité, statut juridique, droits de l'homme et production / accessibilité.

Le principal élément de référence pour la sélection initiale provenait des efforts continus de cartographie des sites miniers menés par le Service International d'Information sur la Paix (IPIS), ainsi qu'une évaluation des sites qui avait été menée par IPIS à la fin du projet CBRMT financé par USAID en 2018¹. Une attention a également été portée sur l'identification des sites à proximité des «pôles d'investissement stratégiques» de USAID qui font partie de sa stratégie d'engagement en cours dans l'est de la RDC. Ces pôles sont souvent dans l'orbite des «institutions d'ancrage»²- y compris les mines industrielles - et USAID vise à tirer parti de ces institutions pour développer la prospérité économique, la sécurité et la stabilité. L'évaluation de ces données a donné lieu à une liste sélective d'environ 25 sites qui ont été évalués comme ayant le potentiel d'être intégrés dans les activités du programme.

Cette liste a été complétée avec des sites supplémentaires sur base d'un engagement approfondi avec les représentants du gouvernement de la RDC, qui, grâce à leurs missions régulières de surveillance des sites miniers, ont été capables de fournir des informations pertinentes et à jour sur les mines dans les provinces cibles du programme.

L'engagement avec d'autres acteurs du secteur privé et des ONG aide déjà le projet à ajouter à cette liste alors que le projet approfondit sa présence dans l'est de la RDC.

¹ USAID. (Nov. 2018) RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR UN COMMERCE RESPONSABLE DES MINÉRAUX (CBRMT). Évaluation de Potentiels Pôles de Sites Miniers Artisanaux Responsables: Sud-Kivu.

² Les «institutions d'ancrage» tel que définies par USAID / RDC sont des entités en RDC dont les structures de gouvernance, les infrastructures établies et les ressources pour la sécurité peuvent faciliter l'accès aux communautés voisines. Tout au long de l'histoire récente en RDC, les institutions d'ancrage sont devenues le moteur de la prestation de services et de la croissance économique dans les communautés. Les institutions d'ancrage ont inclus: avant-postes administratifs coloniaux, institutions religieuses (écoles, dispensaires, lieux de culte) et sociétés parapubliques (sociétés minières et plantations d'huile de palme).

PHASE DEUX: ÉVALUATIONS DES SITES ET DES SYSTÈMES DE MARCHÉ

Reconnaissant la nécessité de mettre à jour les ensembles de données figurant sur la liste sélective de sites, ainsi que les faiblesses de fonder les décisions d'investissement du programme sur des ensembles de données existants et limités, le consortium a décidé d'entreprendre des évaluations des sites et des systèmes de marché sur un certain nombre de sites figurant sur la liste sélective effectuées par les partenaires du programme en matière de diligence raisonnable et de traçabilité: RCS Global et BetterChain.

La liste sélective a été complétée et affinée sur base de l'engagement avec les parties prenantes concernées, y compris une consultation approfondie avec le gouvernement de la RDC, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et la société civile.

Les évaluations sont effectuées suivant les solutions uniques des fournisseurs respectifs du programme en matière de diligence raisonnable et de traçabilité, dont les détails figurent à l'annexe 1. Cependant, les deux organisations collectent des données de référence au niveau des sites par rapport aux mêmes points de données suivant des indicateurs de performance clés. Celles-ci sont comparées aux cadres internationaux et nationaux normatifs et juridiques reconnus. Cela permet de tirer des conclusions quant à la performance du site et des coopérative (s) associée (s). (Voir les détails sur les KPI standardisés utilisés pour compléter la fiche de site ci-dessous.)

Au minimum, les évaluations sont basées sur des visites au niveau des sites faites d'observations par des évaluateurs qualifiés; entretiens avec des informateurs clés, y compris les exploitants et les travailleurs de la mine, les homologues du gouvernement et les acteurs de la société civile; et une revue documentaire limitée.

Le résultat de cette phase du processus de sélection de sites est un ensemble de données primaires qui permet une appréciation de la performance du site par rapport aux indicateurs de performance clés, et un rapport de synthèse qui évalue le programme et la disponibilité commerciale du site et de la ou des coopératives associées (le cas échéant).

PHASE TROIS: NOTATION ET SÉLECTION

La troisième phase du processus de sélection de sites est composée de deux éléments: (a) la notation de la performance des sites et des coopératives qui y travaillent conformément à des critères de notation prédéterminés objectifs à l'aide d'une **Fiche de Sélection de Sites**, et (b) la sélection des sites à intégrer dans le projet par le biais d'une **Réunion de Concordance de Sélection de Sites**.

(A) FICHE DE SÉLECTION DE SITES DU CVCFG

La fiche de sélection de sites du CVCFG - qui s'appuie sur une fiche de haut niveau développée sous le programme CBRMT financé par USAID - permet une évaluation claire, objective et documentée du site minier et de la performance coopérative pour déterminer leur profil global de risque du projet, leur viabilité commerciale et la disponibilité du marché. Il permet au consortium d'évaluer quel niveau de ressources sera nécessaire d'apporter aux coopératives au point de pouvoir vendre de l'or de source responsable.

La fiche fournit à la fois une note globale des performances et une ventilation des

performances dans neuf domaines thématiques clés (détaillés ci-dessous). De pair avec les rapports d'évaluation des sites et des systèmes de marché élaborés dans la phase deux, la fiche est conçue pour appuyer la décision de sélection de sites. La fiche s'aligne et fait référence aux mêmes ensembles de données collectées pendant la phase deux, ajoutant de la valeur en distillant les résultats en une valeur numérique représentée par une infographie claire.

En conséquence, la fiche est un outil extrêmement précieux d'un point de vue analytique car il permet l'analyse simultanée de plusieurs ensembles de données, chacun ayant des degrés divers d'importance pour le projet, générant des résultats pouvant être référencés rapidement.

Cependant, malgré son utilité, la fiche de sélection de sites n'est pas destinée à être utilisée isolément pour déterminer la sélection de sites (voir Sélection de Sites par la Réunion de Concurrence de Sélection de Sites du CVCFG ci-dessous).








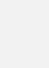
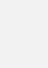


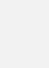
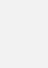
Un aperçu de la fiche est fourni ci-dessous:

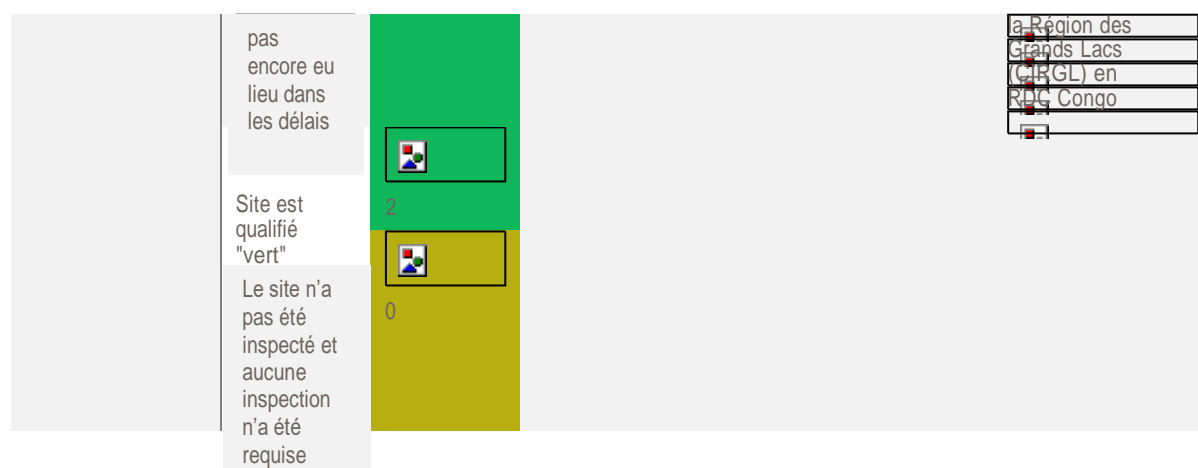
STRUCTURE / FORMAT

La fiche est divisée en neuf **domaines de performance clés (KPA)**, qui sont en outre sous-divisés en **indicateurs**. Chaque indicateur est composé d'un certain nombre de **critères**, qui sont flexibles suffisamment pour rendre compte d'un large éventail de scénarios potentiels (performance du site / des coopératives en relation avec l'indicateur), mais fournir suffisamment de détails pour éclairer la prise de décision (permettant, par exemple, l'analyse comparative des performances par rapport aux cadres normatifs et juridiques internationalement reconnus pour l'or ASM). Les critères se voient alors attribuer chacun une valeur numérique ou une **note**. Finalement, les notes reçoivent une **pondération** en fonction de l'importance relative de chaque indicateur pour déterminer le profil global de risque du projet, la viabilité commerciale et la disponibilité commerciale de chaque site / coopérative.

Une note explicative, ou une **justification**, est fournie pour expliquer la pondération donnée à chaque indicateur par le consortium. Le cas échéant, les indicateurs sont comparés aux normes, cadres juridiques ou autres exigences internationaux / nationaux les plus pertinents. Cette **référence** sert à démontrer la valeur normative de l'indicateur, justifiant son inclusion dans la fiche.

Un exemple de l'indicateur 001 du domaine de performance clé «statut / légalité du site minier» montre la structure et l'approche de notation de la fiche comme détaillé ci-dessus:

6	CRITÈRE	NOTE	PONDÉRATION (1-3)	NOTE TOTALE	JUSTIFICATION	RÉFÉRENCE (NORME OU DIRECTIVES, EXIGENCES LEGALES ET AUTRES)
 QUALIFICATION DU SITE MINIER (RCM)	 Site qualifié "rouge"	 Qualifiant	 1		RCM est une exigence légale, mais suite à une couverture limitée dans les sites d'or et une collection limitée de données comparables dans le cadre de la sélection de sites, la pondération est faible	Mécanisme de certification régionale de la CIRGL Loi de la RDC (Arrêté Ministériel du 29 Février 2012 portant mise en œuvre du Mécanisme Régional de Certification de la Conférence Internationale sur
	 Site qualifié "jaune"					
	 Site bleu – mission de qualification requise, mais					



QUELS DOMAINES DE PERFORMANCE LA FICHE ÉVALUE-T-ELLE ET POURQUOI?

La fiche évalue la performance par rapport à neuf **domaines de performance clés**, qui sont les suivants.

1. Statut / légalité du site minier
2. Gouvernance coopérative / légalité
3. Sécurité
4. Droits humains
5. Présence des acteurs étatiques
6. Accessibilité
7. Production et commerce
8. Santé, sécurité et environnement
9. Société civile, communauté et développement

Chaque KPA est noté par rapport à entre deux et sept indicateurs, selon le niveau de granularité requis à ce stade de la sélection de sites. La fiche est composée d'un total de 35 **indicateurs** de performances, dont chacun peut être référencé dans le modèle de fiche figurant à l'annexe II. Les notes attribuées à chacun d'eux permet à la fiche de générer une note globale pour chaque KPA, ainsi qu'une note agrégée pour la performance globale du site / de la coopérative (voir l'explication sur la notation ci-dessous).

NOTATION

Les sites sont notés par rapport à chaque indicateur selon les critères qui correspondent le plus à leurs niveaux de performance. En général, les critères sont notés entre un minimum de moins 1 et un maximum de plus 2 (bien que ce ne soit pas tous les indicateurs qui utilisent la gamme complète). Plus le score est élevé, meilleure est la performance.

La plupart des indicateurs ne peuvent être notés que par rapport à un seul critère, mais dans les cas où plusieurs critères sont admissibles (voir les directives sur les indicateurs dans l'outil de la fiche) la note globale d'un indicateur est obtenue en additionnant toutes les notes applicables.

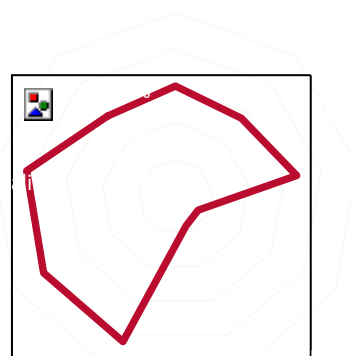
Un site / une coopérative peut également recevoir une note «disqualifiant». Cette note est attribuée en cas de non-conformité grave aux exigences du projet, par exemple présence de risques de l'Annexe II du Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence exigeant un «désengagement immédiat». Toute note disqualifiante entraîne une disqualification du site à vendre de l'or sous l'égide du projet, indépendamment de sa performance dans d'autres domaines.

En supposant qu'aucune note disqualifiante n'a été obtenue par un site / une coopérative, une note globale est calculée selon le processus suivant:

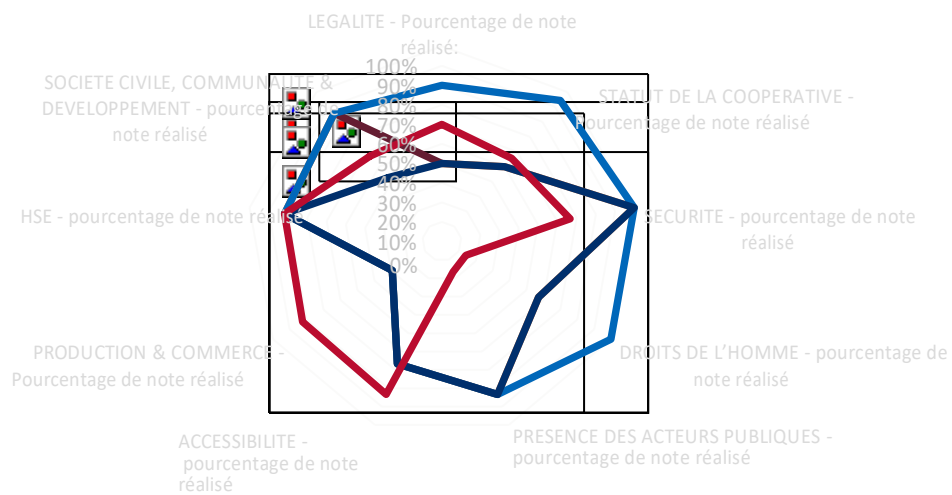
- Multiplier la note de chaque indicateur par la valeur pondérée de l'indicateur (noté sur une échelle de 1-3 selon le niveau d'importance du projet) ;
- Additionner la somme de toutes les notes pour les indicateurs au sein de ce KPA ainsi que la note pour tous les indicateurs dans la fiche pour arriver à une note agrégée du site / de la coopérative ;
- Normaliser les notes afin qu'elles puissent être converties et exprimées en pourcentage, ce qui permet une comparaison rapide des performances d'un site / d'une coopérative par rapport à un autre.

Les notes de chaque site peuvent ensuite être visualisés à l'aide d'un diagramme en araignée, qui peut ensuite être superposé avec un petit nombre d'autres sites pour comparer les performances (voir tableau ci-dessous).

Performance du site visualisée sur diagramme en araignée



Performance de plusieurs sites superposés pour comparaison sur diagramme en araignée



(B) CONFIRMATION PAR RÉUNION DE CONCORDANCE DE LA SÉLECTION DE SITES

La dernière étape du processus est la sélection des sites à intégrer dans le projet. Ceci est réalisé en convoquant une réunion de Concordance de Sélection de Sites composée de trois membres: 1x représentant du projet; 1x représentant du Client, USAID, et ; 1x représentant du gouvernement congolais.

Le représentant du projet est chargé de présenter la décision réfléchie de l'équipe de projet sur les sites à intégrer dans le programme, en fournissant la base probante faite des évaluations des sites et des systèmes de marché, de la fiche du site et de toute documentation supplémentaire expliquant le fondement de la recommandation. La réunion permet à USAID et au gouvernement congolais d'examiner les données présentées, le processus global et demander des éclaircissements ou poser des questions au besoin. Le résultat escompté de la réunion est d'obtenir «l'adhésion» de toutes les parties prenantes clés présentes sur le processus et les résultats initiaux.

ANNEXE 1 – APERÇU DES APPROCHES POUR LES MISSIONS DE CADRAGE UTILISÉES PAR LES PARTENAIRES DU PROGRAMME EN MATIÈRE DE DILIGENCE RAISONNABLE ET DE TRAÇABILITÉ

BETTERCHAIN – APERÇU DES MISSIONS DE CADRAGE DU CVCFG

Sur base des commentaires de Justice Plus et d'autres relais d'information, nous avons maintenant établi un processus stable de cadrage (collecte et analyse des données) des sites en Ituri, en deux étapes :

- Identification: sur base des détails recueillis lors de la consultation des parties prenantes en ville (Bunia), les sites miniers sont créés dans la base de données. Les données d'identification sont fournies par des fournisseurs d'informations locales (pour le moment uniquement Justice Plus) via un questionnaire dédié d'identification de site Kobo.
- Évaluation: des informations complémentaires sur les sites pré-identifiés sont collectées dans la phase d'évaluation, actuellement sur base d'une visite de site (Justice Plus) ou sur des entretiens téléphoniques avec des relais d'information locaux (LIR). Les données d'évaluation sont fournies via un autre questionnaire dédié d'évaluation de sites Kobo.

Bien que tout site identifié soit ou deviendra un candidat pour une évaluation plus approfondie, nous avons jusqu'à présent priorisé les sites avec une activité « importante », qui sont accessibles depuis Bunia en une demi-journée ou moins, où cet accès est sécurisé.

Les données collectées via Kobo sont ensuite transmises vers Datastake (API), pour prendre en charge les fonctionnalités suivantes:

- Consolidation de toutes les informations compilées localement (sur les sites, acteurs de la chaîne d'approvisionnement, etc.)
- Visualisation par l'auteur / collecteur (maintenant Justice Plus) pour vérification / contrôles de cohérence et confirmation
- Soumission / partage d'informations avec le client du projet de suivi
- Établir le bilan des sources d'information et soutenir ses autres activités de reporting au-delà du projet en cours
- Compléter la compilation d'informations propres aux participants de la chaîne d'approvisionnement (module CADD) et rapports de diligence raisonnable, en tant que « source d'information auxiliaire »

Une troisième phase (« Connexion ») sera lancée en concertation avec les exportateurs, pour confirmer les sites qui font ou peuvent faire partie de chaînes d'approvisionnement commerciales traçables. Seulement à ce stade, une fois l'opportunité d'une exportation confirmée, pouvons-nous engager des ressources supplémentaires pour la compilation de la documentation, intégration des opérateurs et planification de la gestion des risques.

RCS GLOBAL GROUP – APERÇU DES MISSIONS DE CADRAGE DU CVCFG

Le Programme Better Sourcing (BSP) est un mécanisme d'assurance en amont reconnu par l'Initiative sur les minéraux responsables (RMI), qui comprend un ensemble d'outils de diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement appartenant à et mis en œuvre par le Groupe RCS Global. RCS Global est un membre du consortium qui appuie la mise en œuvre du projet CVCFG « Zahabu Safi » financé par USAID.

Dans le cadre de l'appui à la sélection de sites pour le projet Zahabu Safi, RCS Global met en œuvre l'ensemble des outils du BSP et a effectué une série de missions de cadrage dans la province du Sud-Kivu à l'est de la République Démocratique du Congo (RDC). Les missions de cadrage de RCS Global ont utilisé l'approche exclusive d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement (SCE). L'approche SCE a été indépendamment évaluée dans le cadre d'une évaluation de l'alignement à l'OCDE et jugée entièrement alignés sur l'OCDE.

Les principaux critères évalués au cours de la SCE sont:

- Information générale (nom de la mine, coordonnées GPS, type de licence ou de permis, superficie de la concession, volumes de production, nombre de travailleurs)
- Légalité / Légitimité des opérations
- Droits de l'Homme
- Sécurité
- Conditions de Travail / Surêté
- Environnement
- Communauté
- Chaîne de Responsabilité

Le processus SCE complet comprend les étapes suivantes:

- Une première évaluation de site minier connue sous le nom de SCE préliminaire.
 - L'objectif de la visite préliminaire du site est de déterminer si le site justifie une SCE Complète et consiste en une version simplifiée de la SCE Complète, se concentrant uniquement sur les découvertes rapides d'une visite de site minier.
 - Les découvertes rapides reposent principalement sur les observations de la visite, un nombre réduit d'entretiens avec des représentants des coopératives, des travailleurs et des agents de l'Etat présents sur place le jour de la visite et un examen limité de la documentation clé.
- Si les observations d'une SCE préliminaire sont positives, RCS procède à une SCE Complète, qui peut se décomposer en trois étapes:
 - Analyse KYC (Connaître son client)
 - Collecte et analyse de la documentation sur la diligence raisonnable
 - Évaluation complète sur place, qui est une évaluation approfondie des critères évalués lors de la visite préliminaire du site

La SCE terminée donne une évaluation de base complète des performances des sites par rapport aux normes Better Sourcing et une détermination des systèmes qui seront nécessaires pour s'assurer que les exigences d'approvisionnement responsable et de diligence raisonnable sont respectées.

Les missions de cadrage de RCS Global pour le projet Zahabu Safi ont à ce jour achevé six SCE préliminaires. Les résultats et données collectés lors de ces SCE préliminaires des missions de cadrage ont été intégrés dans l'outil de notation des sites miniers du CVCFG développé par Levin Sources, et les résultats seront présentés au consortium du projet Zahabu Safi afin de déterminer les sites retenus pour avancer et qui seront soumis à une SCE complète.

Août 2020

ANNEXE II – MODÈLE DE FICHE POUR LA SÉLECTION DE SITES

Voir le modèle de tableau Excel.